

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAC-BROME**

Le 20 décembre 2021

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de
Ville de Lac-Brome tenue le lundi 20 décembre 2021.**

Selon les directives de santé du gouvernement du Québec émises le 20 décembre 2021 en lien avec la pandémie COVID-19, la séance est tenue à huis-clos et par visioconférence.

Sont présents : mesdames les conseillères Lucy Gagnon, Louise Morin, et Shelley Judge, ainsi que messieurs les conseillers Pierre Laplante, Lee Patterson, et Patrick Ouvrard

Tous formant quorum sous la présidence du maire Richard Burcombe

Aussi présents: le directeur général Gilbert Arel, le Greffier, Me Owen Falquero, et le responsable de communications, Ghyslain Forcier.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Ouverture de la séance – Informations générales

Sur constatation du quorum, le maire déclare l'ouverture de la séance à 18h25.

Le maire fait part de la situation changeante en ce qui concerne les directives de santé du Gouvernement du Québec. Cet après-midi vers 15h45 la direction de la Ville a appris que cette séance ne pouvait pas procéder en présentiel et en présence des citoyens comme prévu. Le maire regrette la situation, ma la Ville n'a aucun choix que de se conformer aux consignes de santé.

2021-12-423

1.2 Adoption/Modification de l'ordre du jour

*Il est
Proposé par Lucy Gagnon
Appuyé par Pierre Laplante*

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour- 0 contre)

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

2021-12-424 2. Budget 2022

Le maire Burcombe fait une allocution préalable à la présentation des prévisions budgétaires de la municipalité pour l'exercice financier 2022 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023, et 2024.

Cette allocution porte sur les projets prioritaires prévus au budget 2022 et est suivie d'une présentation enregistrée par la Directrice des Finances et de la Trésorerie, madame Caroline Cusson, sur le détail du budget 2022.

ATTENDU la présentation enregistrée de la Directrice des Finances et de la Trésorerie;

ATTENDU QUE le budget de Ville de Lac-Brome pour l'exercice financier 2022 prévoit des revenus de 17 281 720 \$, des dépenses de fonctionnement de 15 059 280 \$, des dépenses de remboursement en capital et intérêts de 1 381 990 \$, un transfert à l'état des activités d'investissement de 757 930 \$ et les autres affectations de 92 520\$;

Il est

Proposé par Richard Burcombe

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (7 pour, 0 contre)

Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote

QUE le Conseil adopte le budget suivant pour l'exercice fiscal 2022 :

Le présent règlement est adopté pour accepter le budget équilibré pour l'année 2022 dont les revenus et les dépenses sont estimés à 17 291 720 \$ et détaillés comme suit :

REVENUS ET DÉPENSES

Revenus prévus

Taxes foncières générales	12 171 450 \$
Taxes de secteurs	49 550 \$
Taxe d'eau (maisons)	349 000 \$
Taxe d'eau (compteurs)	111 000 \$
Taxe d'égout (maisons)	638 000 \$
Taxe d'égout (compteurs)	263 000 \$
Taxe de vidange (fosses septiques)	155 000 \$
Taxe de vidange	415 000 \$
Taxe de compostage	235 000 \$
Taxe de recyclage	131 000 \$
Centre d'urgence 911	37 000 \$
Compensations tenant lieu des taxes	41 000 \$
Services rendus (autres municipalités)	219 000 \$
Autres revenus	605 400 \$
Licences et permis	79 000 \$
Imposition des droits	1 200 000 \$
Transfert conditionnel	592 320 \$
TOTAL	17 291 720 \$

Dépenses prévues

Administration générale	2 049 690 \$
Sécurité publique	3 201 230 \$
Transport routier	3 598 430 \$
Hygiène du milieu	2 718 240 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 061 030 \$
Santé et bien-être	240 940 \$
Loisirs et culture	2 189 720 \$
Service de la dette	1 381 990 \$
Dépenses d'investissement	757 930 \$
Réserves financières et fonds réservés	92 520 \$
TOTAL	17 291 720 \$

QUE le Conseil demande au greffier de voir à la publication du document explicatif du budget 2022.

ADOPTÉ

2021-12-425 3. Programme triennal d'immobilisations

Le directeur général, monsieur Gilbert Arel, présente les détails du programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023, et 2024;

ATTENDU QUE le directeur général a présenté le programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les années 2022, 2023, 2024;

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance du programme des dépenses en immobilisations de la Ville pour les années 2022, 2023 et 2024 et qu'il s'en déclare satisfait et conforme aux orientations qu'il entend lui donner;

Il est

Proposé par Richard Burcombe

Appuyé par Patrick Ouvrard

Et unanimement résolu par voix exprimées (7 pour, 0 contre)

Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote

QUE le Conseil adopte le programme triennal d'immobilisations de la Ville prévoyant des dépenses de 15 261 000 \$ pour l'année 2022, 11 970 000 \$ pour l'année 2023 et 4 580 000 \$ pour l'année 2024;

QUE le Conseil demande au greffier de voir à la publication du programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024.

ADOPTÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question reçue (changement de dernière minute d'une réunion en présentiel à une réunion par Zoom).

2021-12-426 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est

Proposé par Shelley Judge

Appuyé par Lee Patterson

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour- 0 contre)

QUE la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.
Il est 18h55.

ADOPTÉ

Richard Burcombe
Maire

Me Owen Falquero, B.A, LL.B., J.D.
Greffier